

LA GAZETTE

ÉTÉ 2023

N° 80



Saint-Pantaléonaises et Saint-Pantaléonais,

Le contexte géopolitique international, mais pas seulement, a lourdement impacté nos vies par une importante inflation sur les prix de notre quotidien.

Votre municipalité n'est pas épargnée, et la sobriété qu'elle s'est toujours imposée, elle n'avait pas attendu ce contexte avec des projets en cours s'inscrivant notamment dans la transition énergétique, et des projets allant toujours dans le sens du collectif. Mais tous les cofinanceurs qui accompagnent la collectivité y font face également et le nombre de projets en augmentation. Il faut faire des choix !

Quant à l'eau, élément indispensable à la vie, à nos vies, soyons soucieux de sa préservation par le bon sens ! Les contraintes préfectorales, avant de les subir, soyons avant tout volontaires, par le bon sens !

Je vous souhaite un très bel été, et de belles vacances à nos petits et grands étudiants !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 4 avril

Le Maire informe les élus qu'il convient de voter **les taux d'imposition TFB et TFNB**, et cette année, le taux Taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Le Maire propose au vote les taux inchangés, soit :

TFB : 31.25

TFNB : 53.79

Taxe d'habitation : 9.16

Validé à l'unanimité.

Les subventions aux associations restent inchangées. Les élus valident les subventions 2023.

Le Maire a reçu le commercial de notre prestataire Plein Sud Restauration, pour faire un point sur **la cantine**. A cette occasion, elle l'a informé que les parents, le personnel de l'école et les élus sont mécontents de la qualité des repas. Des remarques en ce sens ont été transmises à plusieurs reprises à Plein Sud. Ce point a été discuté lors du dernier conseil d'école. Le Maire a pris contact avec d'autres prestataires, et notamment Terres de cuisine (basé à Avignon). Les élus souhaitent mettre fin au contrat avec Plein Sud Restauration dès à présent. Un contrat sera passé avec Terres de cuisine, avec effet au 1^{er} septembre 2023. Validé à l'unanimité.

C'est la proposition de SATD qui est retenue pour le **terrain Multisports**. Fourniture et pose du terrain multisports (devis SATD) : 49 707.00 € Terrassement, plateforme et aménagement (devis BRAJA) : 18 281.20 € Soit un coût global de 67 988.20 € H.T. Validé à l'unanimité. Une aide financière sera demandée auprès du Département et de la Région.

PRESENTATION DU BUDGET GENERAL PREVISIONNEL 2023

Madame le Maire soumet le budget prévisionnel aux élus :

Dépenses de fonctionnement

Charges à carac. gén. (011)	183 155
Charges de personnel	197 072
Atténuation de produits	25 600
Charges gestion courante	35 705
Intérêts en cours	72.57
Amortissement	5 018.30
Virement section inv.	70 000
Total	516 622.87

Dépenses d'investissement

Chapitre 21	1 365
Opérations travaux	191 097
Emprunt	4 288
RAR	21 500
D 0001	166.61
Total	219 416.61

Recettes de fonctionnement

Produits des services	33 700
Impôts et Attrib. Comp.	279 269
Dotations, TVA, particip.	52 600
Produits de gestion courante	38 000
Produit financier	100
Résultat reporté	112 9583.87
Total	516 622.87

Recettes d'investissement

Subvention Travaux	109 629
FCTA, TLE	13 102.70
Besoin de financement.	6 666.61
Amortissements	5 018.30
RAR	15 000
Virement du fonction.	70 000
Total	219 416.61

Le contrat pour l'alarme de la grande salle

Urdu prend fin en mai 2023. Afin d'anticiper la future fin des lignes analogiques pour les lignes IP/ADSL/Fibres, Chubb Delta propose un nouveau contrat : 42.16 € TTC/mois pour l'alarme et 33.60 € TTC/mois pour la maintenance. Une demande d'un système 4G est soumise. En attente des explications du prestataire.

QUESTIONS DIVERSES

Diagnostic bâtiments publics : dans le cadre de la mutualisation diagnostic bâtiments publics sur le territoire de la CCEPPG, rendez-vous est pris avec le SDED pour le 12/04 pour un diagnostic des salles des fêtes et de l'école.

Bac d'équarrissage : le Maire évoque la demande de l'AICA pour la mise en place d'un bac d'équarrissage. Celui-ci pourrait être placé à la station d'épuration et serait géré entièrement par l'AICA. Les élus sont favorables.

Curage 3^{ème} bac à roseaux : prévu mi-mai pour un montant de 12 435.40€HT.

Vitesse village/CAUE : une nouvelle réunion avec le CAUE aura lieu en mairie fin avril, afin de recentrer le projet sur les attentes des élus.

Station de pompage : les 2 pompes surpresseurs ont été changées. Le Maire informe qu'il faudra également changer le ballon qui date de 1997. Un devis a été demandé à VEOLIA.

Un élu fait part que la barrière de l'aire de jeux demanderait à être repeinte. Le Maire informe également qu'une campagne de peinture au sol (places de stationnement, places pour les personnes handicapées, STOP...) sera entreprise.

Le volet Opérations Travaux inclut la sécurisation de l'école, la voirie, la rénovation de l'éclairage public/LED, la création d'un terrain multisports, la DECI, l'étude du CAUE pour la vitesse dans le village, avec des Restes A Réaliser pour ces travaux. Il est rappelé également que la dette ne concerne plus qu'un dossier (jusqu'en 2025). Le Maire fait part de l'avis favorable de la conseillère du Centre des Finances de Pierrelatte ainsi que de la commission Finances pour la proposition de budget. Le budget général prévisionnel 2023 est soumis au Conseil. Il est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT PREVISIONNEL 2023

Le maire soumet les prévisions budgétaires :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Charges à caract. gén. (011)	81 702.74
Atténuation de produits	7 100
Dotations aux provisions	295.22
Amortissements	17 355
Virement à la sect. Invest	80 000
Total	186 452.96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Vente produits	51 500
FCTVA	272
Amortissements	2 137
Résultat reporté	132 543.96
Total	186 452.96

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Opérations travaux	162 114
Amortissements	2 137
RAR	45 000
Total	209 251

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Subventions travaux	65 800
FCTVA	1 096
Amortissements	17 355
Besoin de financement	19 983.93
Résultat reporté	25 016.07
Total	209 251

Les élus votent le budget à l'unanimité.

Du 30 mai

SMBVL/SAGE : approbation de l'inscription de l'action de la commune dans la phase 2 du contrat de bassin versant du Lez Cette action concerne la réalisation d'un schéma directeur d'adduction en eau potable. Il convient de valider l'inscription de cette action dans le contrat de bassin versant du Lez afin de bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau. Validé à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS/PROJETS

Eclairage public/LED : le dossier FONDS VERT a été déposé sur la plateforme fin mars. Même si le montant de la subvention n'est pas connu à ce jour, nous pouvons engager les travaux. Le Maire a donc signé le devis de SPIE pour lancer les travaux.

Parc multisports : subvention de l'Agence Nationale du Sport 60 %, Département 20 %. Pas de subvention de la Région.

Clôture de l'école : reste à percevoir la subvention de la Région 9500 €. Le Maire informe les élus que la Région se désengage de plus en plus. Les subventions pour la clôture de l'école et l'acoustique de la cantine seront versées. Par contre, les subventions qui avaient été annoncées pour les travaux à Urdy (pigeonnier et peinture grande salle) ne seront finalement pas versées.

Bâche étanchéité : les travaux d'étanchéité sont faits. Il reste le crépi à réaliser.

Bâtiments publics/école : diagnostic de performance énergétique. Ce diagnostic a été réalisé par le SDED. Le Maire fait part aux élus du résultat de ces diagnostics pour la petite salle et la grande salle Urdy, ainsi que pour l'école : analyse de l'enveloppe thermique, analyse des équipements techniques, préconisations d'améliorations et objectifs de rénovation.

Vitesse/aménagement village/CAUE : lors de la dernière réunion de travail, des propositions d'aménagement ont été faites par le CAUE pour le secteur mairie et le secteur route des Marais. Une prochaine réunion de travail aura lieu notamment avec le service des routes du Département en vue d'une présentation en conseil municipal.

Schémas directeurs eau/assainissement : à prévoir pose de compteurs d'eau potable à Collanion, à la bache et au château d'eau. Des devis seront demandés.

QUESTIONS DIVERSES

Analyses d'eau à Collanion et au château d'eau : équilibre calcico-carbonique. Indicateurs d'eau très calcaire.

Tavaux de peinture à l'école : le Maire a demandé un devis à M. BOREL pour repeindre le portail de l'école et les volets du logement au-dessus de l'école. Montant du devis : 3 002,50 € H.T. Devis validé.

Réunion au sujet de la fibre : nous devrions avoir un calendrier de travaux fin 2024.

Domaine Urdy/commission sécurité : le bâtiment étant un ERP type L classé en catégorie 5, cette commission a lieu tous les 5 ans. Cependant, étant donné que les 3 salles sont indépendantes, le bâtiment sera déclassé en catégorie 3. La commission de sécurité ne sera donc plus nécessaire, tout en maintenant les préconisations annuelles de contrôle (électricité, chaudière, extincteurs...). Un arrêté de déclassement sera établi.

Une affiche sera posée au domaine Urdy, dans les 3 salles, pour indiquer qu'un défibrillateur se trouve à disposition sous le porche de la mairie.

Club trial RTF 26 : remerciements de la part du Président, suite à la compétition trial qui a eu lieu sur la commune les 27 et 28 mai.

En direct de la Mairie / Etat Civil

Informations Municipales

Décès :

- ◇ Mme COMBE née NAUD Simone, le 12 avril à Gleizé (Rhône)
- ◇ Mr RAIN Hervé, le 15 mai à son domicile

Mariage :

- ◇ M. GARAGNON Sylvain et Mme BERNARD Laurine célébré à Valréas le 27 mai 2023

Les Schémas directeurs de l'assainissement, de l'eau potable et des points incendies sont validés. L'entreprise OTEIS sera en charge du dossier, l'équipe de techniciens sera présente régulièrement sur le terrain.

La Mairie, l'Agence Postale Communale et le Dépôt de Pain resteront ouverts pendant toute la saison estivale.

Mairie :

lundi de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et vendredi de 8 h à 12 h
Tél. : 04.75.27.90.83

Agence Postale et Dépôt de Pain :

Du lundi au vendredi de 8 h à 11 h30
Tél : 04.75.28.62.48

INSEE

L'institut National de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, du 19 juin au 13 juillet 2023, une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer trimestrielle des loyers : l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur (trice) de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



La gagnante de la tombola de Pâques organisée par la Boulangerie de Venterol est Mme GRANDIN de Saint Pantaléon les Vignes

L'actualité de ce trimestre



Deux lames de signalisation ont été rajoutés sur les supports d'informations. Chambres d'hôtes : « Droome-de-Drôme » et « la maison WISTERIA ». Les coordonnées des nouveaux arrivants ainsi que tous les hébergements, entreprises, commerces...sont disponibles sur le site internet du village, à l'Agence Postale ou Mairie.



Comme constaté à vos passages devant l'école, la clôture de l'enceinte de la cour est terminée. L'entreprise ART de FORGE a ajusté au millimètre les barreaux.

La Région et le Département ont subventionné ce projet à hauteur de 80 %.



Nous sommes heureux de vous donner de bonnes nouvelles de la vie de notre petite communauté :

Tout d'abord le 4 juin dernier, Margaux Grangeon, la fille de Mélanie Crespo et Thibaut Grangeon a reçu le baptême à la collégiale de Grignan avec trois autres enfants. Ensuite le mercredi 7 juin, Laure Grosset a fait son entrée en catéchuménat dans l'église de St Pantaléon, entourée de notre équipe, sous la houlette du curé de notre paroisse Christophe Rivière. Elle sera baptisée pendant la veillée pascale de 2024. Nous lui souhaitons bonne route sur son chemin. Et le 15 juillet notre église accueillera le mariage d'Anais Barral et de Bastien Davaux ,

Nous vous invitons à nous rejoindre :

le dimanche 30 juillet à 10h30 pour la messe paroissiale,

ce sera l'occasion de fêter notre Saint patron (fêté le 27 juillet). Nous nous retrouverons à la sortie de la célébration sous les tilleuls autour d'un verre.



RTF26

Elle aura tenu toutes ses promesses cette 2e manche (de 5) du Championnat de France de Trial Vintage ces 27 et 28 mai ! 200 participants ont pris part à cette compétition de 5 épreuves en 2 jours, sous un temps idéal. Des Français mais également des Suisses, des Belges, des Allemands et des Italiens, tous au guidon de leur TSA, Triumph, Motobécane ou autre Bultaco. Dans la catégorie International, c'est Fabien Hamann qui se classe premier. Une seule féminine : la Lyonnaise Sophie Ogier, au guidon de sa Fantic, se classe 18e.

Le président du Club RTF26, Serge Fontana, s'est dit très satisfait du déroulement de la compétition et remercie les participants, et très chaleureusement tous les bénévoles, autant dans l'organisation, la logistique ainsi que les commissaires aux zones ; les propriétaires terriens ; et les autorités locales, préfectorales et la gendarmerie.



Club des 4 Saisons



Pour passer un agréable moment ou en découdre, 42 équipes ont répondu présentes au concours de belote organisé par le Club des 4 Saisons ce dimanche 2 avril au domaine Urdy. Une bonne ambiance agrémentée d'une buvette et de nombreuses pâtisseries. La présidente, Monique Fage, remercie vivement les participants mais aussi celles et ceux qui ont pris part à l'organisation et la tenue des postes.

AICA La Garenne

L'assemblée générale de l'AICA La Garenne s'est déroulée le 9 juin à Rousset les vignes. La saison de chasse a débuté du 11 septembre au 8 janvier dernier, sauf pour le grand gibier (chevreuil et sanglier). Le retour des tableaux de chasse a bien été respecté, 81 tableaux pour 87 chasseurs. A noter également que suite aux lâchers de faisans et de perdrix la saison passée, quelques couvées ont été aperçues. Des comptages nocturnes petits gibiers ont eu lieu au mois de février. La population est stable. Actuellement, des comptages de chamois sur le massif de La Lance sont effectués. Autre constat, fait par le président, François Garagnon, « cela n'est plus une surprise, la présence du loup sur le territoire perturbe sérieusement la faune sauvage ».

Passé la période COVID, l'AICA a organisé 3 repas, dont deux entre chasseurs, et le fameux repas chevreuil où 156 convives ont pu se retrouver pour une journée très conviviale. Le président a remercié toute l'équipe organisatrice. La nouvelle saison 2023-2024 est déjà en préparation !



UNACITA

L'UNACITA section Nyons a organisé son méchoui annuel au domaine Urdy ce 3 juin, mais étaient également présents les membres des sections de Montélimar, dont leur président Robert Burel, de Pierrelatte, et leur président Gabriel Dangles, et ainsi que de Privas. Ce sont près de 90 convives qui ont été accueillis par le Maire de la commune, Céline Lascombes, puis par le nouveau président de l'Union, Olivier Salin, Maire de Rémuzat, qui a été élu lors de la dernière assemblée générale à Nyons. Il a souhaité une minute de silence en souvenir de Michel Arzac, son prédécesseur soulignant son dynamisme, son engagement et son humanisme et salua la présence de Madame Arzac. De vifs remerciements ont été adressés à l'ensemble du bureau, notamment Suzanne Tourseiller, Christiane Bouchet et Danièle Eydoux et de tous les membres qui ont œuvré, à décoration des tables, en cuisine ou à la broche, notamment pour les cuissots d'agneaux patiemment rôtis. Tous étaient satisfaits de renouer à nouveau, depuis 2019, avec ce moment convivial.



L'Ecole

Mardi Gras à l'école avec une invitation particulière des Seniors au Domaine Urdy .



Le 5 juin dernier, toute l'école s'est donné rendez-vous pour partir à l'aventure le temps d'une journée accrobranche au parc Vert'Tige de Rous-sas. Les participants ont ainsi découvert les joies des tyroliennes, tout en profitant des différents ateliers pédagogiques.

Comité des Fêtes



Quelques photos du dernier vide grenier.

On voit le village si paisible d'ordinaire, bouillonner d'activité dès le lever du jour.

Une belle affluence cette année encore, favorisée par une météo clémente.

Et, on se donne rendez-vous samedi 23 et dimanche 24 Juillet pour la fête de St Pantaléon les Vignes.

Le programme en cours d'élaboration sera présenté sur les panneaux municipaux.

Le Comité des fêtes



La prochaine édition de la Gazette sera prévue début septembre 2023

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES ; Responsable de la rédaction : Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN ; Illustration couverture : Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.

Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture au public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi de 8 h à 12 h